

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AOÛT 2025

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE MERCREDI 27 AOÛT 2025 À 7h37 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault

MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1

Vicky Bombardier, siège no 2

Daniel Lacroix, siège no 3

Dany Boyer, siège no 4

Julien Bussièrès, siège no 6

Les conseillers et les conseillères absent(e)s :

Dany St-Amant, siège no 5

Sont également présent :

Me Karine Boucher, directrice générale

Me Julie Waite, directrice générale adjointe
et greffière

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Certificat de la greffière

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du Conseil municipal le 25 août 2025, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la Loi.

Me Julie Waite, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La régularité de la séance ayant été constatée, monsieur le maire Pierre Tétrault déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

ORDRE DU JOUR

1. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. FIN DU LIEN D'EMPLOI D'UN EMPLOYÉ
5. ENTENTE CADRE CANADA-QUÉBEC SUR L'HABITATION SOCIALE -
RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

262-25-08-27

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE »

263-25-08-27

FIN DU LIEN D'EMPLOI D'UN EMPLOYÉ

ATTENDU que, conformément au manuel des employés de la Ville de Valcourt, après la période de probation, l'employé est soit reconnu par résolution du Conseil et sur recommandation de son supérieur immédiat, remercié de ses services ou la période dite de probation est prolongée pour une autre période n'excédant pas 6 mois;

ATTENDU QUE l'employé (numéro 70105) a été engagé à la Ville et sa probation, prolongée;

ATTENDU QUE cet employé ne satisfait pas aux attentes de l'employeur;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt mette fin à l'emploi de l'employé (numéro 70105) en date du 27 août 2025;

QUE cet employé remette sans délai à l'administration municipale, les effets appartenant à la Ville, dont notamment, les clefs, cartes, téléphone cellulaire et autres, le tout conformément à la loi;

QUE la directrice générale soit et est autorisée par le Conseil municipal à prendre toutes les mesures utiles et à signer tout document pour donner effet à la présente résolution;

QUE le tout est soumis, sous réserve de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

ADOPTÉE »

264-25-08-27

**ENTENTE CADRE CANADA-QUÉBEC SUR L'HABITATION SOCIALE –
RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION**

Un vote a été demandé par monsieur le conseiller Julien Bussières :

ONT VOTÉ EN FAVEUR : *Mesdames les conseillères Vicky Bombardier et Marie-Claire Tétreault ainsi que messieurs les conseillers Dany Boyer et Daniel Lacroix*

A VOTÉ CONTRE : *Monsieur le conseiller Julien Bussières*

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES VOIX :

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE le Conseil municipal accepte le renouvellement de l'entente-cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale, soit la convention d'exploitation, entre la Ville de Valcourt, la Société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François, et ce, jusqu'au 31 décembre 2026;

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Pierre Tétrault, maire, ou à défaut le maire suppléant, et Me Karine Boucher, directrice générale, ou à défaut, Me Julie Waite, directrice générale adjointe et greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, le renouvellement de cette entente et tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

ADOPTÉE »

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

265-25-08-27

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 7h58.

ADOPTÉE »

Pierre Tétrault, Maire

M^e Julie Waite, Greffière